

# Conseil d'administration de l'AEFE – 26 novembre 2018

## Déclaration du SNES-FSU

Ce Conseil d'administration pourrait faire date dans l'histoire de l'enseignement français à l'étranger. Rêvons ensemble, pour ce pan essentiel de la diplomatie d'influence et la présence de la France à l'étranger : annonces budgétaires à hauteur des besoins et du dynamisme du réseau, ouvertures massives d'emploi, en centrale et dans le réseau. Créations de classes, offre d'options supplémentaire, gel, voire baisse des frais de scolarité. **Tous ensemble, agissons !**

**Concernant les personnels**, créations massives de postes d'expatriés (la mobilité, la vraie!), de résidents (avec résidentialisation complète de tous les titulaires non résidents). Créations de postes également pour les personnels de droit local, et ouvertures de négociations salariales, dans le cadre du dialogue social, de nouvelles grilles, favorables, et de réelles perspectives d'avancement, de carrière, le tout accompagnés de formation. **Enfin la reconnaissance pour tous, à la hauteur de l'engagement de chacun !**

Si le programme vous plaît, en tout cas plus que la réalité, alors votez pour le SNES-FSU et les syndicats de la FSU aux élections professionnelles! C'est vers ces objectifs que nous tendons et c'est ensemble que nous les atteindrons !

Au lieu de cela, nul n'est besoin d'être devin pour annoncer que c'est, en l'état, un présent et un avenir bien sombres qui s'imposent à ce réseau d'excellence : budget insuffisant, fermetures de postes, perspectives incertaines, quand elles ne sont pas nulles, pour les personnels. L'Éducation nationale a frappé la première, avec sa **note de service sur les détachements**, limitant à 6 ans la possibilité d'être en poste dans le réseau. **Le SNES-FSU a immédiatement réagi et continuera à s'opposer à cette mesure néfaste, qui fait fi de la réalité de notre réseau.** C'est aussi pour cela que les personnels se sont mobilisés le 9 octobre et le 12 novembre derniers, comme ils l'avaient fait en novembre 2017 **pour la défense de l'Établissement public.**

Alors quelles que soient les annonces et autres éléments de réforme à venir, le SNES-FSU continuera sa lutte syndicale car elle rejoint le combat pour la richesse éducative et culturelle de ce réseau historique, pour son amélioration et son rayonnement. **C'est ensemble qu'il faut se battre pour atteindre ces objectifs, et tel est le sens de notre action syndicale au quotidien.** Si notre véhémence peut parfois surprendre, c'est aussi parce qu'elle sait être à la hauteur de l'enjeu. Il en va de notre responsabilité, de votre responsabilité : **pour la jeunesse, pour l'Éducation, pour l'Établissement public et ses missions, pour l'enseignement français à l'étranger !**

